

INFORMATION AUX PARENTS D'ENFANTS FREQUENTANT LA GARDERIE POSTSCOLAIRE DE LA COMMISSION EUROPEENNE DE BERKENDAEL, IXELLES, LAEKEN, UCCLE, WOLUWE

La garderie est un lieu d'accueil des enfants après l'école. Notre [Projet Pédagogique](#) met l'accent sur la détente, le plaisir, le jeu, le contact et le bien-être.

L'importance du "temps libre" pour l'enfant est un des principes qui guide le travail.

Organisation

- Après les cours, les enfants sont dirigés par les éducateurs soit vers un point de rendez-vous convenu dans l'école soit vers les bus;
- Les enfants sont répartis par tranche d'âge;
- Les enfants prennent le goûter fourni par la garderie à l'exception des enfants ayant des allergies alimentaires, dans ce cas le goûter sera fourni par les parents ;
- Le repas du mercredi midi est inclus dans la prestation fournie par la garderie, en ce compris le jour de la rentrée des classes ;
- En plus des activités ludiques, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs dans le local d'étude, sous la surveillance d'un éducateur ;
- Des mesures de sécurité particulières sont d'application sur les sites [d'Ixelles](#) et de Woluwe.

Horaires

- Lundi, mardi et jeudi: la garderie commence dès la fin des cours ;
- Mercredi: Tous les enfants de la garderie mangent à l'école ;
- Vendredi: La garderie commence soit après le repas soit à la fin des cours.

La garderie ferme à **18h45** du lundi au jeudi et à **18h00 le vendredi**. ([voir règlement : titre 4, chapitre 1, article 40](#)).

Congés scolaires

- Juillet-août et les vacances de Pâques sont les périodes de "Garderie Aérée". Une inscription préalable est nécessaire via [Kiddyweb](#);
- Lors des autres jours fériés, hors jours fériés propres à la Commission, la garderie fonctionne en « Congés scolaires » de 8h00 à 18h45, et de 08h00 à 18h00 le vendredi. L'inscription pour ces jours se fait également via [Kiddyweb](#), préalablement pour chaque congé. Ces journées « Congés scolaires » sont souvent organisées sur les sites "centraux"..
- La garderie de la Commission est fermée le 9 mai.

LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS NOUS CONCERNE TOUS!

- Quand une personne autorisée vient chercher l'enfant, celle-ci doit **signaler son départ auprès de l'éducateur** ;
- **Les éducateurs ne sont nullement habilités à remettre un enfant à des personnes n'ayant pas été préalablement autorisées par les parents** ;
- Les parents ont l'**obligation** de mettre à jour toutes les informations relatives à leur(s) enfant(s) dans [Kiddyweb](#), y compris les autorisations;
- Tout **changement et/ou imprévu concernant les autorisations** doit être communiqué par email à la boîte fonctionnelle OIB-GARDERIES-SECRETARIAT@ec.europa.eu. (à partir de 17h30, veuillez appeler le 02/ 29 66 733) ;
- Les demandes de changement d'autorisation par téléphone ne sont pas prises en compte pour des raisons de sécurité.